

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Commerce, décision, gestion

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Né de la fusion de deux mentions de master (*Sciences de gestion et Commerce international*), le master *Commerce, décision, gestion* (CDG) est une formation transverse dont les thématiques recouvrent le commerce international, les services à la personne, la qualité et la gestion des risques, le marketing des projets, l'entrepreneuriat et le droit économique. La mention est portée par la Faculté d'économie et de gestion d'Aix-Marseille Université (AMU) sur les campus d'Aix-en-Provence et de Marseille.

Il est ouvert, en première année de master (M1), à des étudiants titulaires d'une licence avec ou sans sélection suivant la licence en question, et en deuxième année de master (M2) aux étudiants issus du M1 ou d'une autre première année de master après sélection. Il vise à former les étudiants à des métiers très disparates tels que chargé de mission, chef de projet, consultant. L'enseignement est largement dispensé par des praticiens (58 % des enseignements) et des enseignants-chercheurs membres de plusieurs laboratoires d'AMU.

Analyse

Objectifs
<p>La mention est multidisciplinaire en gestion et vise à former des cadres gestionnaires capables d'intégrer diverses formes d'entreprises, publiques ou privées, nationales ou internationales, de tailles diverses, voire d'en créer eux-mêmes. Pour ce faire, la formation s'attache à développer des savoir-faire transversaux, mais aussi spécifiques à chacune des six spécialités de la mention : commerce international, services à la personne, qualité et gestion des risques, marketing des projets, entrepreneuriat et droit économique.</p> <p>Les métiers ciblés sont extrêmement divers, voire disparates : chargé de mission, chef de projet, consultant, par exemple. Parmi les métiers liés spécifiquement aux compétences développées dans les spécialités on peut citer : assistant en recherche dans des organismes internationaux, entrepreneur, gérant de PME, conseiller financier, gestionnaire des comptes clients export, responsable achats, directeur des ventes et marketing, etc. Ainsi, plus d'une vingtaine de métiers - dont le seul point commun est qu'ils s'exercent en entreprise - sont identifiés.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la mention repose sur un premier semestre commun aux deux campus avec une partie des cours dupliqués sur les sites d'Aix et Marseille (pour les cours généralistes) et une partie des cours spécifiques à chacun des sites (gestion des risques à Aix, marketing et finance à Marseille). Le second semestre est spécifique à la spécialité choisie par l'étudiant.</p>

<p>La spécialisation intervient dès le semestre 2, les étudiants ayant le choix entre les 6 spécialités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Business law and economics</i> (campus d'Aix), - <i>Création d'entreprise</i> (campus d'Aix), - <i>Management du commerce international</i> (campus d'Aix) - <i>Management international de l'hospitalité</i> (campus d'Aix), - <i>Management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision</i> (campus d'Aix) proposant en deuxième année deux parcours, l'un portant le même nom que la spécialité et l'autre portant sur le management de l'Innovation et des systèmes d'information, - <i>Marketing des produits innovants</i> (campus de Marseille). <p>La progression pédagogique repose à la fois sur des savoirs fondamentaux ou savoirs cœur de métier et des savoirs transverses.</p> <p>Il ressort de cette organisation une grande impression de confusion : multiplication des parcours sur la même mention, parcours extrêmement disparates, transversalité au final relativement faible et tronc commun très réduit (un seul semestre) qui montre le côté artificiel de la mention.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Née de la fusion de deux précédentes mentions (<i>Sciences de gestion et Commerce international</i>), la formation dispose des réseaux d'entreprises et des liens étroits tissés avec les acteurs socio-économiques par ces deux masters. Cette mention, du fait de son caractère éclaté, est en concurrence avec de nombreux diplômes tant au niveau national que local. Seuls quelques parcours apparaissent très spécifiques : les deux parcours <i>Management des risques et de la qualité et Ingénierie de la décision</i> (MROID) et <i>Management de l'innovation et des systèmes d'information</i> (MISI).</p> <p>Néanmoins, certaines spécialités du master disposent de nombreux atouts en adéquation avec la politique économique soutenue par la Région et l'université (entrepreneuriat et « pépite » ; certification NF de la spécialité <i>Management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision</i>).</p> <p>Il pourrait être avantageux de renforcer un partenariat sectoriel de la formation pour palier un manque de visibilité lié à la transversalité du master, et permettre un positionnement du master plus clair, tant pour les candidats que pour les partenaires socio-économiques.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique se compose majoritairement de professionnels (68 pour un volume horaire de 1 478 heures) contre 41 enseignants-chercheurs (permanents ou ponctuels, réalisant au total 684 heures de cours). Certains professionnels interviennent sur des volumes horaires importants.</p> <p>La part des enseignants-chercheurs dans la formation est cohérente en termes de sections du conseil national des universités (droit, économie et gestion). La présence de professionnels en poste et leur diversité constitue un atout en termes de professionnalisation de la formation.</p> <p>L'implication de l'équipe pédagogique et administrative constitue un atout de la formation. Si des réunions régulières sont prévues au niveau de chaque spécialité, il est prévu de faire évoluer la formation vers un plus grand nombre de réunions de pilotage au niveau de la mention, ce qui pourrait contribuer à améliorer la structuration de l'offre de formation au sein de la mention.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif de la formation en deuxième année est relativement stable depuis 2012 et tourne autour de 150 étudiants inscrits, tandis que le nombre d'étudiants inscrits en première année a lui progressé de 130 en 2012 à 164 en 2016. De 52 à 84 % des étudiants inscrits en deuxième année proviennent de la première année, de manière générale, seuls 20 à 30 % des candidats sont extérieurs au M1. Il aurait été judicieux d'établir des statistiques par parcours. Les effectifs (164 en 2016) apparaissent faibles par rapport au nombre de parcours (7). Le nombre d'étudiants poursuivant leur deuxième année de master dans une autre université est relativement élevé (17 %) pour un master dont la spécialisation est présente dès le semestre 2.</p> <p>Le nombre d'alternants, de contrats de professionnalisation (dans toutes les formations sauf <i>Marketing et business, Law and economics</i>), de formations continues, de VAE (validation des acquis de l'expérience) par parcours ne sont pas fournis.</p> <p>Le taux de réussite oscille entre 80 et 91 % en deuxième année de master ce qui est révélateur d'un bon accompagnement des étudiants durant leur cursus.</p> <p>Concernant la poursuite d'études après le master, le dossier ne permet pas de savoir si des étudiants auraient poursuivi en doctorat depuis 2012.</p> <p>Les chiffres de l'insertion professionnelle ne sont pas assez documentés. Une enquête a été menée en décembre 2015 révélant que 97 % des diplômés auraient trouvé un emploi dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.</p> <p>Certains résultats sont étonnants comme le pourcentage de professions intermédiaires et d'ouvriers après un master (plus de 50 %) ; seuls 42 % des diplômés occupent des postes de cadre - on aurait pu attendre une proportion plus élevée pour un master. Plus de 65 % des postes sont en CDI.</p>

Néanmoins, la faiblesse des chiffres analysés (taux de retour de 54 % des diplômés de 2012-2013) ne permet pas d'en tirer des conclusions. Il importe de développer un suivi de l'insertion professionnelle à 6, 18 et 30 mois pour plus de visibilité sur le devenir des diplômés au niveau des différents parcours ou spécialités de la mention.

Place de la recherche

La place de la recherche est forte au sein de la mention. La recherche est portée par des enseignants-chercheurs affiliés à de grands laboratoires : CERGAM (centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille), CRET-LOG (centre de recherche sur le transport et la logistique), GREQAM (groupement de recherche en économie quantitative), LSIS (laboratoire des sciences de l'information et des systèmes). La volonté de mettre en place des dispositifs plus intégrés de recherche-innovation-entreprises à travers des manifestations faisant participer les étudiants est un axe d'amélioration intéressant.

Bien que des enseignants-chercheurs spécialistes de leurs enseignements et reconnus interviennent dans la formation, peu d'étudiants choisissent une poursuite d'études en doctorat.

Une meilleure articulation de la formation et de la recherche opérationnelle dans les enseignements, avec une plus grande implication des étudiants dans des projets en lien avec la recherche, devrait permettre une meilleure interaction entre la formation et la recherche.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation s'inscrit dans la place des interventions des professionnels (des professionnels de secteurs et de métiers différents assurent plus de 58 % des enseignements), la mise en place d'une plateforme en ligne pour la recherche de stages, la certification d'un des parcours via la norme NF. Les étudiants participent de manière active à l'élaboration de leur projet professionnel et à leur recherche de stage.

Des relations plus fortes entre entreprises et les responsables de la formation pourraient toutefois être tissées afin de renforcer la professionnalisation de la formation dans certaines spécialités. Certaines spécialités semblent en effet plus avancées en la matière que d'autres, c'est le cas notamment de MRQID, et pourraient faire profiter l'ensemble des spécialités de la mention de leur retour d'expérience.

La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) décrit bien les métiers visés par la mention.

Place des projets et des stages

Les projets et stages sont gérés à travers la plateforme IPRO qui n'intègre cependant pas à ce jour les offres de stage.

Deux périodes de stages sont prévues (3 mois en première année et 6 mois en deuxième année) permettant d'assurer la professionnalisation de l'étudiant. Ces stages sont encadrés par des tuteurs et donnent lieu à un rapport écrit et une soutenance orale.

Seule la spécialité MRQID pratique une pédagogie par projet permettant de renforcer la professionnalisation des étudiants.

Place de l'international

La formation bénéficie de nombreuses coopérations internationales notamment dans les spécialités *Management du commerce international* et *Law, business and economics* (dont les enseignements sont entièrement en anglais) qui font partie du programme *Erasmus mundus*. Ces collaborations permettent d'accueillir des étudiants des universités de Tübingen, Ulm, Innsbruck, Gent, Sofia, Valencia. Il existe aussi des accords de coopération spécifiques avec les universités de l'UQAM, Brasilia, Canton et Hanoï. Néanmoins aucune donnée sur la mobilité étudiante ne vient étayer le dossier d'autoévaluation.

La place de l'international est prépondérante dans 2 des 7 spécialités seulement, les autres spécialités se plaçant dans la moyenne de ce que proposent les masters au niveau national.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants issus d'une licence compatible entrent de plein droit en première année de master. Les autres candidats postulent via la plateforme e-candidat, puis sont auditionnés ou soumis à des épreuves écrites en fonction des spécialités si leur dossier retient l'attention du jury de sélection. Environ 30 % des étudiants proviennent de l'étranger (via la procédure « Etudes en France ») sans indication sur leur répartition par spécialités.

Les étudiants de première année peuvent poursuivre dans la spécialité de leur choix en deuxième année ou postuler à d'autres mentions de la Faculté.

Les passerelles au sein du M1 (choix de la spécialité en S2) et entre le M1 et les différents M2 apparaissent souples. On peut néanmoins s'interroger sur la cohérence des parcours si ces passerelles se multiplient entre le M1 et le M2. Par ailleurs, la gestion de ces parcours semble complexe et peu lisible.

Les dispositifs d'aide à la réussite, s'ils existent, ne sont pas décrits.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont insuffisamment décrites ; la répartition entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est pas précisée dans le dossier. Il existe un environnement numérique de travail mais pas de cours en formation à distance ce qui pourrait être intéressant pour gérer les différents campus et effectuer des remises à niveau dans le cadre des passerelles et des changements de parcours en cours de formation.</p> <p>Deux spécialités sont proposées en alternance : MCI et MQRID.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont assez disparates, l'utilisation de l'environnement numérique de travail ou de <i>serious game</i> diffère selon les spécialités. De ce fait, il est difficile d'apprécier la place du numérique et des modalités d'enseignement dans cette mention.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants (étude de cas, exposés individuels ou en groupe, examens traditionnels) semble bien adaptée au suivi de l'acquisition des compétences des étudiants. Un jury se réunit de manière semestrielle.</p> <p>Les règles de compensation en première année semblent très souples. L'étudiant obtient son master si il a globalement la moyenne sur l'année (il n'existe pas de note minimale obligatoire à obtenir par UE pour bénéficier de la compensation entre UE, et il existe une compensation entre semestres). En deuxième année, les deux semestres ne se compensent pas. Les UE se compensent au sein d'un semestre.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Si le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas encore en place en première année, il est facilité en deuxième année par les effectifs réduits dans chacune des spécialités. Il se fait principalement pendant les périodes de stage (fiches de stage et soutenance).</p> <p>Les maquettes pédagogiques devraient être élaborées par compétences afin d'améliorer le suivi de l'acquisition de compétences. Un livret d'acquisition de compétences, qui permettrait d'améliorer le suivi, est à l'étude, de même qu'une annexe descriptive au diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>En décembre 2015, l'observatoire de la vie étudiante a effectué une enquête concernant l'insertion professionnelle. Hormis cette enquête, seule la spécialité MRQID (<i>Management des risques et de la qualité, ingénierie de la décision</i>) menait un suivi de l'insertion professionnelle à 6 mois, 18 et 30 mois, conformément aux exigences de la certification NF 214. Une pérennisation de ce suivi au niveau de la mention serait utile.</p> <p>Il est difficile d'obtenir des chiffres par spécialité. Les parcours étant très divers, ces chiffres sont indispensables pour avoir une vision globale de la mention et le maintien de toutes les spécialités ou parcours à terme.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016 mais sa composition n'est pas fournie. Il n'est pas précisé si ce conseil de perfectionnement se situe bien au niveau de la mention. Il importera que sa composition soit bien en conformité avec la réglementation en vigueur.</p> <p>Un système d'autoévaluation de la formation par les étudiants a été mis en place permettant d'identifier les axes d'amélioration et d'envisager les perspectives d'évolution de la formation.</p> <p>Là encore certaines spécialités semblent en avance sur d'autres, ce qui révèle que la fusion des spécialités n'est pas encore aboutie. Il serait bon d'envisager un conseil de perfectionnement au niveau de la mention pour coordonner le tout.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Qualité de l'équipe enseignante.
- Une spécialité est certifiée NF service formation 214 (MRQID).
- Place de l'international avec de nombreuses coopérations internationales et une spécialité (*Business law and economics*) entièrement dispensée en anglais et adossée à un programme *erasmus mundus*.

Points faibles :

- Eclatement des spécialités (et des parcours) et manque de coordination entre elles.
- Visibilité réduite de certaines spécialités (*Création d'entreprise* et *Compétences complémentaires en informatique* notamment).
- Des effectifs faibles au niveau de la mention et au vu du grand nombre de parcours ou spécialités proposés.

Avis global et recommandations :

Le master *Commerce, décision et gestion* est issu de la fusion de deux mentions et n'a pas à ce jour mis en place une stratégie lui permettant d'être visible et bien identifié par son environnement à l'échelle de la mention. Ainsi, cette mention semble juxtaposer des spécialités ou parcours très disparates, certains ayant une identité forte tant par leur positionnement international - comme c'est le cas de la spécialité *Business law and economics* proposée intégralement en anglais - que par les approches pédagogiques mise en œuvre - comme la spécialité *Management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision* seule formation en France certifiée NF -, tandis que d'autres sont plus en concurrence avec les formations en gestion proposées au sein d'AMU ou plus généralement sur le territoire régional via des écoles de commerce.

L'absence d'outils de pilotage précis (au niveau des parcours) ne permet pas d'identifier les flux étudiants, les taux de réussite et l'insertion professionnelle pour chacune des spécialités (ou parcours). Dans l'optique de la réflexion sur l'offre de formation à venir, de tels outils pourraient alimenter les débats au sein du conseil de perfectionnement, qu'il faudrait mettre en place au niveau de la mention. Une réflexion devra être aussi menée sur les effectifs de la mention au vu du nombre de parcours proposés, et sur leur maintien en l'état ou leur regroupement en grandes thématiques (international, gestion de projets, etc.).

Enfin, la place de la professionnalisation pourrait être renforcée en développant des parcours en alternance, et/ou en introduisant des cours de spécialités en anglais dans toutes les parcours de la mention.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Type de diplôme : Master

**N° du rapport
HCERES : 418827**

**Intitulé de la
formation :
Commerce Décision
Gestion**

Avril 2017

**Observations émises en réponse
au rapport du
HCERES (vague C)**

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Suivi des diplômés	Il serait effectivement intéressant d'étudier les débouchés en fonction du parcours. L'enquête d'insertion réalisée par l'OVE dans le cadre du champ retenu par la DGESIP ne le permet pas. La faiblesse consécutive des effectifs enquêtés, d'autant plus qu'il conviendrait de séparer les étudiants FI et FC, poserait également certains problèmes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention a été mis en place et fonctionne depuis la rentrée 2016-2017.



Conclusion de l'évaluation	
Avis global et recommandations	L'auto évaluation réalisée au niveau de la FEG a révélé la nécessité de regrouper les différents parcours au sein de mentions de master thématiquement plus homogènes et pouvant accueillir également des parcours issus d'autres mentions ouvertes actuellement. Ce regroupement sur de grandes thématiques est prévu dans le cadre de la prochaine accréditation.

